

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 02119

Numéro SIREN : 912 482 585

Nom ou dénomination : 4BIM

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2024 sous le numéro de dépôt 11983

Désignation de l'entreprise 4 BIM Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 164 CH SAINT JEAN DU DESERT 13005 MARSEILLE

Numéro SIRET * 9 1 2 4 8 2 5 8 5 0 0 0 1 1 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 1

						Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3			Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 2		
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014	6 630	016	3 706	2 924	5 134			
	Immobilisations corporelles *		028		030						
	Immobilisations financières * (1)		040		042						
	Total I (5)		044	6 630	048	3 706	2 924	5 134			
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052						
	Marchandises *		060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	40 080	070		40 080	110 790			
		Autres * (3)	072	94 582	074		94 582	11 541			
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	19 004	086		19 004	28 942			
	Charges constatées d'avance *		092		094						
	Total II		096	153 666	098		153 666	151 273			
	Total général (I+II)		110	160 296	112	3 706	156 590	156 407			
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		1 000	1 000			
	Ecart de réévaluation				124						
	Réserve légale				126		100				
	Réserves réglementées*				130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131		50 662				
	Report à nouveau				134						
	Résultat de l'exercice				136		3 855	50 762			
	Subventions d'investissement				137						
	Provisions réglementées				140						
	Total I				142		55 616	51 762			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges				154						
	Emprunts et dettes assimilées				156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164						
	Fournisseurs et comptes rattachés				166		70 477	46 490			
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169		19 696	38 155			
	Comptes courants d'associés				173		10 800	20 000			
	Autres dettes				175						
	Produits constatés d'avance				174						
	Total III				176		100 973	104 645			
	Total général (I + II + III)				180		156 590	156 407			
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2024

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise 4 BIM

A - RÉSULTAT COMPTABLE

		Exercice N clos le							Exercice N-1 clos le							
		1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *							209								
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires				215								
																services *
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)														
	Production immobilisée *															
	Subventions d'exploitation reçues															
	Autres produits															
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)																
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)															
	Variation de stock (marchandises) *															
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)															
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *															
	Autres charges externes * :															
	Impôts, taxes et versements assimilés															
	Rémunérations du personnel *															
	Charges sociales (cf. renvoi 380)															
	Dotations aux amortissements *															
	Dotations aux provisions															
	Autres charges															
Total des charges d'exploitation (II)																
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers															
	Produits exceptionnels															
	Charges financières															
	Charges exceptionnelles															
	Impôts sur les bénéfices *															
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)															
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2														
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *															
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles															
	Provisions non déductibles *															
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)															
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés															
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option															
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime															
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime															
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44, sixies)															
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)															
	Divers (44, quaterdecies)															
	ZFA NG (44, quaterdecies)															
	Zone franche urbaine (44, octies A)															
	Jeune entreprise innovante (44, sixies A)															
	Investissements et souscriptions outre-mer															
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G															
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS																
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)															
	Déficits antérieurs reportables : *															
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS															

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	X	NS
Montant des engagements financiers	X	NS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Résultats financiers des cinq derniers exercices	X
--	---

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	6 630		
TOTAL GENERAL	6 630		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			6 630	6 630
TOTAL			6 630	6 630
TOTAL GENERAL			6 630	6 630

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		1 496	2 210		3 706
TOTAL		1 496	2 210		3 706
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	2 210			
TOTAL GENERAL		2 210			

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	40 080	40 080	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 582	4 582	
Débiteurs divers	90 000	90 000	
TOTAL	134 662	134 662	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	70 477	70 477		
Impôts sur les bénéfices	680	680		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 016	19 016		
Groupe et associés	10 800	10 800		
TOTAL	100 973	100 973		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000		1 000		1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Site internet	Linéaire	3 ans

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social				1 000	1 000
Nbre des actions ordinaires existantes				1 000	1 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes				130 180	299 346
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				64 377	6 745
Impôts sur les bénéfices				12 119	680
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				50 762	3 855
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				52.26	6.06
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				50.76	3.85
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

4BIM
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 164 Chemin Saint-Jean Du
Désert , Marseille Activités Bat B
13005 MARSEILLE
912 482 585 RCS MARSEILLE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 06/06/2024

Le six juin 2024 au Siège Social ,

GO PROPERTY, Société Civile, au capital de 3 000 000.€. dont le siège social est sis 24 Boulevard Baptistin Cayol – 13008 Marseille, immatriculée 537 978 817 RCS Marseille, représentée par son gréant exercice Monsieur Olivier GARCIA

Associé unique de la Société 4BIM,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, GO PROPERTY, représentée par Monsieur Olivier GARCIA, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2023.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 et quitus au Président;**
- **Affectation des résultats de cet exercice ;**
- **Mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;**
- **La fixation de la rémunération du Président ;**
- **Pouvoir en vue des formalités.**

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 3 855 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.



L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 855 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 3 855 euros**
- **Autres Réserves : 50 662 euros**

Affectation

- **Dotation aux autres réserves, soit 4 517 euros**
- **A titre de dividendes soit 50 000 euros.**

Le dividende unitaire est donc de 50 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social selon les modalités décidées par la Présidence.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME DECISION

L'associé prend acte de l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique décide de fixer la rémunération du Président, à la somme annuel de 175 000 euros à compter du 01/01/2023.



QUATRIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique
GO PROPERTY, représentée par Monsieur Olivier GARCIA

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, positioned below the text of the signatory.

